



# Maison Gourmande & Responsable

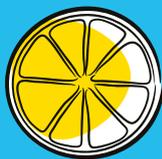
## Appel à candidatures

Candidatez avant le 11 janvier 2019 sur :

[www.maison-gourmande-responsable.org](http://www.maison-gourmande-responsable.org)

*Une restauration responsable au service  
du plaisir et de la qualité de vie !*

500 EHPAD sélectionnés pour :



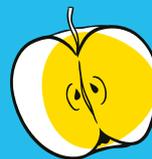
*améliorer*

la satisfaction  
des personnes âgées



*diminuer*

le nombre de personnes  
en état de dénutrition



*réduire*

le gaspillage alimentaire  
de 30 à 50 %

# Qui peut participer ?

Tous les Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de France, quel que soit leur taille ou leur statut, disposant d'une cuisine de fabrication sur place (internalisée ou sous-traitée).

## Quels bénéfices ?

**Améliorer la qualité de vie** des résidents.

**Obtenir un levier financier**

pour mettre plus de qualité dans l'assiette (sans augmenter le coût du repas).

**Répondre aux objectifs du CPOM**

(prévention, évaluation et prise en charge de la dénutrition, RSE, qualité de la restauration).

**Former et fédérer** les équipes.

Grâce aux financements de l'ADEME et de l'AGIRC-ARRCO, la contribution financière demandée à chaque établissement est limitée à **700 euros par an (soit 1400 euros au total)**.

## Calendrier

Octobre  
2018

Appel  
à  
candidatures

Février  
2019

Autodiagnostic

Novembre  
2019

Accompagnement  
à la réalisation  
du plan d'actions

Janvier  
2021

Valorisation  
nationale  
des résultats

AVEC LE SOUTIEN DE

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE  
agirc-arrco



EN PARTENARIAT AVEC



ANAP  
appui santé & médico-social